



Procès-verbal
Séance régulière du conseil d'établissement
Mardi 26 septembre 2023, à 18h, à la salle polyvalente

Présences :

David Trottier Turcotte
Carole Mereb
Esther Lemieux Laferrière
Stéphanie Robinson
Cibele de Oliveira Ruas
Naouel Moha (arrivée à 18h06)
Martin Dugas

Absences :

Aucune

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Mme Robinson souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée à 18h02.

2. Parole au public

Plusieurs enseignants sont présents pour la Parole au public. Au nom des enseignants, Bernard Morrow lit un message au CÉ :

Considérant que :

- *La participation à ce comité est non reconnue par le CSSDM et se fait donc sur une base de bénévolat. Par contre, la L.I.P. prévoit que les enseignants (es) y participent.;*
- *Les rencontres se tiennent en dehors de l'amplitude des heures de travail, ce qui en fait du temps supplémentaire non rémunéré;*
- *Les réunions sont toujours en présentiel et que certains enseignants (es) habitent loin de l'école, ça les force à rester à l'école. De plus, puisque les réunions se terminent en soirée, ça représente une longue journée au travail pour les enseignants(es), suivie par une autre journée de travail en présence d'élèves;*
- *L'école Fernand-Seguin est une « petite » école, quatre représentants de l'équipe enseignante représentent près de 25% des enseignants (es) qui sont à l'école à temps plein; Le personnel enseignant de l'école Fernand-Seguin est plutôt stable, la participation au comité revient rapidement;*
- *La participation au CÉ implique de suivre une formation, encore une fois, sur une base bénévole;*

- *L'obligation de suivre cette formation va à l'encontre de la reconnaissance du professionnalisme des enseignants (es) (choisir les formations qu'il (elle) désire suivre);*
- *Le boycottage des comités non conventionnés est un moyen de pression dans le cadre des présentes négociations et que le CÉ n'est pas un comité conventionné;*
- *Dans la société, aucun autre corps d'emploi exige une participation bénévole à un comité;*
- *La tâche reconnue des enseignants (es) est de 32 heures par semaine. Pour arriver à tout faire, les enseignants (es) font déjà du bénévolat à plusieurs reprises dans l'année (suivis, correction...). La participation au CÉ serait un ajout de bénévolat;*

L'équipe enseignante de l'école Fernand-Seguin ne participera pas au conseil d'établissement jusqu'à ce que les négociations se concluent par une entente nationale. Il est important de mentionner que malgré une signature de convention collective nationale, la participation au CÉ sera encore faite sur une base bénévole. De plus, nous sollicitons votre appui afin de signifier au CSSDM (puisque c'est un point de l'entente de travail locale) qu'il est illogique qu'un comité encadré par la L.I.P. ne soit pas reconnu et conventionné. Nous savons que nous n'utiliserons pas un droit de représentativité, mais nous croyons que c'est un bon moment pour se mobiliser et faire connaître notre réalité en lien avec le conseil d'établissement.

Mme Robinson trouve désolé qu'il n'y ait pas d'enseignant au CÉ cette année mais reconnaît que la participation au CÉ est sur une base bénévole et partage l'adresse courriel du CÉ aux enseignants s'ils veulent communiquer avec le CÉ. Les enseignants quittent la salle polyvalente.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Aucune modification à l'ordre du jour.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2023-09-26

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 6 juin 2023

Aucune modification au procès-verbal.

Le procès-verbal amendé est adopté à l'unanimité.

2023-09-26

5. Suivis

- 1) Le projet de Placotoir sur Millen présenté par M. Jacques Lebleu n'a pas été choisi par les citoyens. Trois autres projets ont été retenus. La Ligne verte Millen a été retenue.

Message de M. Dugas dans le communiqué du 25 septembre 2023.

Proposition Ligne verte Millen

Message de M. Jacques Lebleu, du groupe Mobilisation environnement Ahuntsic-Cartierville qui est venu présenter le projet au CÉ l'année dernière :

Bonjour!

C'est confirmé! La proposition Ligne verte Millen fera partie des idées soumises au vote au budget participatif de la Ville de Montréal! Le vote aura lieu du 29 septembre au 29 octobre.

Nous partagerons le lien pour voter dès qu'il sera disponible et des informations sur nos activités à venir sur notre page

dédiée <https://comitemeac.com/lignevertemillen/>

Vous trouverez ci-dessous quelques extraits d'un article paru dans le

[journaldesvoisins.com https://journaldesvoisins.com/la-saison-des-projets-](https://journaldesvoisins.com/la-saison-des-projets-participatifs/AJOUTER LE COMMUNIQUÉ AU PARENTS)

[participatifs/AJOUTER LE COMMUNIQUÉ AU PARENTS](https://journaldesvoisins.com/la-saison-des-projets-participatifs/AJOUTER LE COMMUNIQUÉ AU PARENTS)) Il y a un budget participatif sur lequel on peut voter à partir du 29 septembre. Mme Robinson invite les parents à aller voter pour ce projet.

- 2) Sécurisation autour des écoles : Mme Robinson indique que les travaux ont été réalisés cet été, tels qu'annoncés. Nous avons noté que la traverse sur Durham est très légèrement surélevée alors qu'on s'attendait à un dos-d'âne. Aucune autre mesure discutée avec Mme Goulet n'a été mise de l'avant (pas de virage en U sur Millen/Sauvé, panneaux fluorescents de Zone scolaire sur Sauvé près de Millen, radar vitesse temporaire sur Millen, etc.). Un suivi est à prévoir avec elle.

Mme de Oliveira Ruas parle qu'à l'école de sa fille l'an passé, il y avait un Trotti-bus organisé par l'OPP. Mme Robinson indique que 66% de nos élèves habitent dans Ahuntsic. M. Trottier-Turcotte indique qu'il organisait le Trotti-Bus à l'école ou il travaille. M. Dugas dit qu'il y a beaucoup de parents qui voyagent en vélo à l'école. Mme Moha demande si c'est possible d'avoir un service d'autobus privé et les parents contribuent et demande si ça déjà été abordé dans le passé. M. Dugas indique que dans le projet de l'école il n'y a pas de projet d'autobus. Mme Moha dit qu'avant 2016 il y en avait un. M. Dugas indique que c'était pour les élèves des classes de langue au pavillon Julie Payette. Mme Moha parle de l'école Face et de l'école Internationale ou il y a un transport scolaire. Mme Mereb propose que l'OPP recueille les adresses compilées avec le Bottin et les mettre sur une carte. Les parents seront libres de communiquer entre eux pour organiser du covoiturage. Mme de Oliveira Ruas dit qu'à son ancienne école il était difficile d'organiser un trajet par transport d'autobus et si 30% des élèves sont d'un autre quartier ici pour l'école, il pourrait être difficile. M. Dugas trouve que c'est une bonne idée mais c'est une infrastructure difficile à monter. Mme Robinson dit que c'est une question qu'on peut poser aux parents lors de la Question aux parents cette année. Mme Robinson dit qu'elle peut communiquer avec M. Ross-Latour de l'OPP si le comité veut s'impliquer sur ce sujet.

- 3) Comité Cour d'école :

Message du Comité Cour d'école :

Un sondage a été réalisé dans la première semaine de rentrée auprès de l'équipe école avec peu de réponses (environ 5).

Un plan de la cour a été mis à disposition de l'équipe école dans les locaux dédiés qui leur sont dédiés. Cela a permis à plusieurs enseignants et membres du personnel d'exprimer leur idée pour une nouvelle cour.

Je suis actuellement en discussion avec Fanny Trépanier pour lui fournir un plan en format papier afin de permettre au personnel du SDG de s'exprimer ainsi que d'organiser une rencontre avec les élèves sur les horaires du SDG pour leur permettre d'écrire et/ou dessiner leurs envies sur un plan en format papier.

Nous visons toujours de fournir le formulaire rempli fin octobre 2023.

Mme de Oliveira Ruas trouve une bonne idée de demander aux élèves de dessiner leurs idées. Mme Robinson dit qu'il y a une enveloppe budgétaire pour ce projet. Mme Robinson explique les étapes reliées à l'implantation du réaménagement de la cour d'école. Mme de Oliveira Ruas parle de l'aménagement de la cour à l'école d'Outremont où sa fille était. Mme Robinson indique qu'il serait intéressant pour Mme de Oliveira Ruas qu'elle communique avec Pascale Barrière, responsable de la cour d'école et lui fournit son adresse courriel. Mme Robinson indique qu'on pourrait aussi être en communication avec Mme Goulet pour un support de l'arrondissement.

6. Points de discussion, de décision, de consultation ou d'information :

- 6.1. Élections des officiers (présidence, vice-présidence, secrétariat, substitut comité de parents du CSSDM)

Mme Robinson demande un volontaire pour suivre le temps lors des rencontres du CÉ. David Trottier Turcotte se propose.

Carole Mereb s'était porté volontaire pour le Comité de parents du CSSDM. M. Dugas présente le calendrier des rencontres de l'année scolaire. M. Dugas demande si quelqu'un veut se porter volontaire comme substitut. Les rencontres sont en personne aux locaux du CSSDM sur la rue Sherbrooke au coin de Viau. Mme Moha se porte volontaire comme substitut.

Secrétariat : Esther Lemieux Laferrière

Présidence : Stéphanie Robinson

Vice-Présidence : David Trottier Turcotte

Il se peut qu'il y ait des enseignants qui viennent au CÉ en cours d'année.

6.2. Calendrier des rencontres 2023-2024

M. Dugas propose les dates suivantes : 17 oct., 14 nov., 23 janvier, 20 fév., 26 mars, 16 avril, 21 mai, 4 juin.

Mme Mereb dit qu'il y a 3 dates qui sont en même temps que les rencontres du CSSDM. Mme Mereb propose de devancer celle du mois de mars.

Le 26 mars est remplacé par le 20 mars. Le 20 février est remplacé par le 13 février. Le 23 janvier est remplacé par le 17 janvier. Le 21 mai est remplacé par le 22 mai.

Le calendrier des rencontres est adopté à l'unanimité.

2023-09-26

6.3. Budget du CÉ

Le CÉ dispose de 2 budgets : frais de subsistance (400\$) et frais de formation (400\$).

Mme Robinson suggère d'utiliser le 1er budget pour acheter de la nourriture lors des séances du CÉ comme l'an passé. Les frais de formation avaient été utilisés l'an passé pour une formation aux parents.

Mme Robinson propose d'utiliser le 1er budget pour acheter de la nourriture lors des séances du CÉ.

L'utilisation du budget du CÉ pour acheter de la nourriture lors des séances du CÉ est adopté à l'unanimité.

2023-09-26

6.4. Règlement intérieur du conseil d'établissement 2023-2024

Mme Robinson demande si possible, lorsque vous savez que vous vous absentez à une séance, aviser la présidence à l'avance. Cela rend la tâche de trouver un substitut beaucoup moins compliquée.

Puisqu'aucun enseignant ne siège sur le CÉ en ce début d'année, notre quorum est de 4 parents pour le moment. Si on perd notre quorum pendant la séance, la séance doit cesser. Le nombre de postes sur le CÉ sont : 6 parents, 4 professeurs, 1 personnel du soutien et 1 professionnel. Mme de Oliveira Ruas demande si nous devons avoir la présence d'un enseignant, est-ce possible d'utiliser le budget de 400\$ pour payer les enseignants? Mme Robinson dit qu'on peut les rejoindre par courriel en cours d'année. Mme Mereb demande s'il n'y a pas d'obligation d'avoir des enseignants sur le CÉ : non. Proposition de modification : Au point 3, Mme Mereb indique que la durée maximale est indiquée à 2h30 alors que ce soir la durée prévue dépasse 2h30. La modification à faire est que les séances sont de 3 heures maximum et aucun vote après 2h30 mais possibilité de prolongation si voter à l'unanimité.

Mme de Oliveira Ruas demande si des invitations peuvent être envoyées par Outlook avec les substituts en présence optionnelle afin qu'ils puissent être au courant des dates. M. Dugas le fera. Mme de

Oliveira Ruas demande si les documents peuvent être ajoutés aux invitations. Le lien aux documents partagés sera mis dans les invitations.

Le règlement sera modifié et sera adopté lors de la prochaine séance.

6.5. Déclaration d'intérêt des membres du conseil d'établissement

Il manque la déclaration de Mme Cazeneuve. SVP retourner à M. Dugas rapidement.

Mme Robinson la contactera pour un suivi.

6.6. Formation obligatoire du Ministère, membres de CÉ et directions d'établissement

⇒ quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire

⇒ [Cahier s'adressant aux membres de CÉ et aux directions d'établissement](#)

⇒ [Fiche #3, Fonctionnement d'un Conseil d'établissement](#)

⇒ [Fiche #4, Verbes utilisés \(Adopter, approuver, consulter, informer, etc.\)](#)

Mme Robinson présente les fiches ci-haut.

Tous les nouveaux membres, incluant les membres substitués, doivent écouter les capsules de la formation obligatoire dont le lien figure ci-haut. Svp le faire avant la prochaine séance. Les membres substitués seront contactés directement par Stéphanie Robinson pour ce point. M. Dugas enverra un formulaire ou chaque nouveau membre ou substitut devra compléter lorsque les formations sont complétées.

Lors de chaque séance, la présidence couvrira 2 ou 3 fiches qu'elle et la direction jugent pertinentes pour les discussions.

6.7. Formation du comité des parents usagers du service de garde

David Trottier-Turcotte peut faire le lien avec le service de garde pour voir leur intérêt. Nous pourrions lancer un appel aux parents par la suite. M. Trottier-Turcotte va entrer en communication avec Nancy Bernier et fera un suivi lors du prochain CÉ.

La formation du comité des parents usagers du service de garde est adopté à l'unanimité.

2023-09-26

6.8. Diffusion des séances du Conseil

Est-ce que les membres du CÉ désirent poursuivre la diffusion TEAMS des séances? L'an passé nous avons mis un lien Teams audio et installé Teams à chaque séance de janvier à juin. Mme Mereb propose la diffusion audio par Teams pour l'année 23-24 et parle de son expérience lorsqu'elle n'était pas membre du CÉ et pouvait se joindre par Teams pour écouter les réunions. Mme Moha partage qu'elle aimerait mieux que les séances ne soient pas diffusées par Teams.

Mme Robinson partage que la décision l'an passé de le mettre sur Teams était pour démocratiser le CÉ. Par contre la participation n'était pas élevée. Mme de Oliveira Ruas propose que les parents soient informés qu'ils peuvent prendre la parole lors de la parole au public. Elle propose aussi que s'il n'y a pas de présence sur Teams, on éteint le lien Teams. Mme Robinson demande le vote pour faire les séances Teams audio. 5 membres votent en faveur et 1 membre s'abstient.

Est-ce que nous désirons toutes les séances en présentiel, comme voté l'an dernier? Les séances en présence sont votées par tous.

Les séances du CÉ seront diffusées par Teams et les membres du CÉ doivent assister en présentiel aux séances : Adopté.

2023-09-26

6.9. Collecte Caritative (PGL)

M. Dugas parle de la dictée PGL et du fonctionnement. L'école Fernand Seguin veut s'inscrire mais pour faire la collecte caritative, le CÉ doit approuver la démarche. Mme Mereb parle d'un site transactionnel Zeffy qui peut être utilisé pour la collecte de fonds. Il y a une donation suggérée pour utiliser la plateforme mais le parent a le choix de ne pas faire de donation à la plateforme.

Le CÉ approuve la collecte caritative PGL à l'unanimité.

2023-09-26

6.10. Consultation: PTRDI 2023-2026

⇒ <https://www.cssdm.gouv.qc.ca/citoyens/plan-triennal-repartition-destination-immeubles-scolaires/>

Mme Robinson veut comparer le PTRDI avec celui de l'an passé et voir s'il y a des modifications qui n'ont pas été faites pour les ajouter cette année. Le PTRDI est accessible à tous en ligne. Mme Robinson indique que le pavillon Julie Payette n'est pas relié à Fernand Seguin sur le PTRDI mais est plutôt référé à bâtiment transitoire. L'école Ahuntsic occupe présentement ce bâtiment jusqu'en 2025 pour cause de rénovations à leur école mère. Mme Robinson lit les recommandations envoyées par le CÉ l'an passé sur le PTRDI.

M. Dugas indique que nous avons jusqu'au 12 janvier 2024 pour compléter le PTRDI. Mme Robinson suggère qu'on refasse les mêmes recommandations que celles de l'an dernier.

M. Dugas présente l'acte d'établissement qui est conforme à nos recommandations faites pour le PTRDI.

Mme Robinson indique qu'on reviendra au PTRDI lors de la prochaine séance.

6.11. Sorties scolaires et activités éducatives

Étant donné les moyens de pression actuels dans le cadre de la négociation de la convention collective, aucune sortie scolaire n'est prévue.

6.12. Évaluation et actualisation du plan de lutte, intimidation et violence (PLIV)

Évaluation 2022-2023 : M. Dugas nous présente les résultats de l'évaluation, les principales conclusions et les actions à prendre auprès de l'école.

M. Dugas demande l'adoption du PLIV.

Actualisation 2023-2024 : M. Dugas nous présente le PLIV 2023-2024. Mme Robinson indique que l'évaluation est la perception des élèves (par exemple : le vol d'objets vs des objets personnels ne sont pas permis à l'école).

L'abonnement à Moozoom va se poursuivre. Depuis le début de l'année, il y a eu 6 événements de l'utilisation Forms par des parents et des enseignants.

Mme Robinson propose l'adoption de l'évaluation du PLIV 2022-2023 et de l'actualisation du PLIV 2023-2024.

6.13. Rentrée 2023-2024

David Trottier-Turcotte voulait demander comment se passe généralement l'entrée la 1^{re} journée de l'école le 28 août car il était surpris que les parents ne puissent pas rentrer dans la cour d'école. M. Dugas indique que les parents ne sont jamais acceptés dans la cour pour des raisons de sécurité. M. Trottier-Turcotte partage qu'à son école, les parents rentrent dans la cour et ensuite dans la cour pour voir la classe de l'enfant. M. Dugas comprend les éléments soulevés par M. Trottier-Turcotte et verra ce qu'il peut faire.

6.14. Sujet de discussion - admission 2024-2025

David Trottier-Turcotte voulait soulever si la date de naissance était prise en compte dans les tests d'admission. M. Dugas répond que oui.

6.15. Budget de l'école 2023-2024

Les budgets n'ont pas encore été attribués aux écoles. M. Dugas nous présentera les budgets lorsqu'il les recevra.

6.16. Éducation à la sexualité

M. Dugas a déposé les planifications annuelles pour chaque niveau et nous les présente. M. Dugas dit que le nouveau cours Culture et citoyenneté québécoise l'an prochain intégrera ce sujet.

6.17. Formation ÉduPop aux parents

Dans le cadre du PLIV, une formation sera offerte aux parents par ÉduPop sur la parentalité à l'ère des écrans. Le but est de sensibiliser les parents à l'utilisation que leurs enfants peuvent faire des écrans, et notamment d'internet et des réseaux-sociaux. La formation est gratuite car l'école fait partie du CSSDM. M. Dugas parle des autres sujets offerts par EduPop et invite les parents à consulter le catalogue. M. Dugas a fait une demande d'inscription pour le 8 ou le 9 novembre 2023.

7. Informations de diverses instances

7.1. Présidence du conseil d'établissement

Mme Robinson demande si les membres du CÉ ont une photo d'eux afin qu'elle soit affichée à l'entrée du secrétariat. Ceci est dans le but de promouvoir le CÉ auprès de l'école. Chaque membre est invité à envoyer leur photo à M. Dugas.

7.2. Direction d'école

Occupation des locaux : gymnase Loisir Sophie Barat. Les locaux de l'école seront utilisés à l'automne par les Loisirs Sophie Barat.

Fête de la rentrée : M. Dugas veut féliciter l'OPP et aimerait que l'OPP prenne ça en charge l'an prochain.

Mesures sanitaires : M. Dugas veut rappeler de respecter les mesures sanitaires en place et ainsi faire preuve de civisme.

- 7.3.** Comité de parents des écoles de Montréal (CP-CSSdM)
- 7.4.** Service de garde et Comité des parents usagers du service de garde (CPSdG)
Seulement 1 activité parascolaire (Échecs) a été envoyée aux parents pour l'automne. M. Dugas fera un suivi auprès du service de garde. Mme Lemieux indique que le directeur des Loisirs Sophie Barat était très disponible à offrir leurs activités et services pour l'école.
- 7.5.** Organisme de participation des parents (OPP)

Message de l'OPP:

Fête de la rentrée

La rétroaction a été très positive pour la fête de la rentrée. L'OPP remercie chaleureusement Cibele Ruas, Alexandra Viman, Naouel Moha et Valérie Gervais, qui ont participé à l'organisation, de même que tous les parents bénévoles qui ont assuré le succès de l'évènement.

L'an dernier, Mme Émilie Clément, enseignante en 2e année à Fernand-Seguin, avait offert d'assurer une communication entre l'équipe-école et l'OPP sur certains projets. Il peut être intéressant d'avoir un lien direct dans certaines circonstances. Par rapport à la fête de la rentrée, nous demanderons bientôt à la direction et à Mme Clément de sonder l'équipe-école pour les futures organisations des fêtes de la rentrée. L'école souhaite-t-elle que l'OPP s'occupe de son organisation lorsque les moyens de pressions seront terminés ? Réponse à suivre.

Bottin

Nous sommes en confection du bottin des élèves, qui devrait être prêt peu avant la fin octobre.

Participation à l'OPP

La participation à l'OPP est plus grande cette année que par le passé. Selon la volonté d'implication des membres, nous bonifierons l'offre d'activités pour les élèves. Il y a d'ailleurs plusieurs parents qui ont choisi de s'impliquer ponctuellement pour certains comités seulement. Espérons que cette façon de faire aboutira à davantage d'activités pour les élèves et une meilleure répartition de l'implication entre les parents de l'OPP.

7.6. Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal

Andrée-Anne Arbour-Bouchard est à la présidence cette année.

Les rencontres se tiendront aux dates suivantes : 25 septembre, 23 octobre, 20 novembre, 22 janvier, 18 mars, 22 avril, 27 mai.

La Fondation a financé l'achat de matériel de sciences Airzooka pour Maude.

Une lettre de lancement des activités sera envoyée sous peu. La Fondation veut solliciter davantage les dons corporatifs. L'an dernier, la Fondation avait amassé 10 000\$ et vise à dépasser ce montant cette année. Une campagne de vente de sapin BôSapin sera lancée d'ici quelques jours. N'hésitez pas à partager l'information.

8. Bons coups, coups de cœur et boîte à idées

9. Levée de l'assemblée

Mme Robinson lève l'assemblée à 21h15.